

Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Corbières sont convoqués en assemblée extraordinaire le

Lundi 18 mai 2026 à 19h30
à la halle polyvalente de Corbières

TRACTANDA DE L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (publié sur le site internet www.corbieres.ch et disponible au secrétariat communal 10 jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)
2. Election des membres des commissions
 - 2.1 Commission financière
 - 2.2 Commission d'urbanisme et d'énergie
 - 2.3 Commission de naturalisation
3. Modification du règlement sur les finances communales et mode de convocation à l'assemblée communale
4. Présentation du rapport de gestion 2025
5. Présentation du programme de législature
6. Informations et divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

A l'issue de cette assemblée, un verre de l'amitié sera partagé.

Le Conseil communal